15 avril 2008

## **INFORMATION**

# <u>Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes</u> mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

# LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.

#### IMMOBILIERE DASSAULT SA

## **DECLARANT**:

GROUPE INDUSTRIEL MARCEL DASSAULT personne morale liée à Olivier COSTA DE BEAUREGARD, Président du Directoire

**INSTRUMENT FINANCIER** : Actions

NATURE DE L'OPÉRATION : Acquisition

DATE DE L'OPÉRATION: 4 avril 2008

**DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION** : 8 avril 2008

LIEU DE L'OPÉRATION : Euronext Paris

PRIX UNITAIRE : 22,2487 €

**MONTANT DE L'OPÉRATION** : 88 015,85 €

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes physiques concernées peuvent exercer leur droit d'accès aux données, et le cas échéant, les faire rectifier en s'adressant à la Direction des Emetteurs à l'AMF."